

Valeyres-sous-Rances, le 11 août 2020

Au Conseil Général
de et à
1358 Valeyres-sous-Rances

| |
|--|
| <p>Préavis no 27/20 : Bilan, comptes de fonctionnement 2019 et rapport de gestion pour l'année 2019</p> |
|--|

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

I But

Conformément à l'article 87 du règlement du Conseil général du 19 mai 2015, le présent préavis tendant à faire adopter le bilan et les comptes de fonctionnement de l'année 2019 est soumis à l'approbation du Conseil général.

II Préambule

L'exercice comptable 2019 est bouclé en conformité avec le budget présenté en 2018 et les différents préavis acceptés durant cette année.

Depuis plusieurs années, nos comptes se bouclent mieux que prévu au budget. Pour cette année, nous présagions une perte de Fr. 104'390.00 et c'est avec un excédent de charges de Fr. 6'177.94 que nous soldons cet exercice, soit avec Fr. 98'2012.06 de différence.

III Commentaires sur les comptes de fonctionnement

Les comptes 2019 se finalisent avec un excédent de charges de Fr. 6'177.94 et permettent de procéder aux amortissements usuels de Fr. 48'500.00.

La différence entre les prélèvements et attributions aux fonds de réserve, se solde par une diminution des fonds de réserve de Fr. 18'623.80

Ces comptes ont été examinés et certifiés conformes par la fiduciaire OFICO qui a établi un rapport faisant partie intégrante de ce préavis.

Ils ont été contrôlés et adoptés par la Municipalité le 24 août 2020.

IV Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité de Valeyres-sous-Rances demande au Conseil général de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE VALEYRES-SOUS-RANCES

- vu le préavis municipal no 27/20 relatif au bilan, comptes de fonctionnement 2019 et rapport de gestion pour l'année 2019
- vu l'examen détaillé de ceux-ci
- entendu le rapport de la commission de gestion chargée de l'étudier
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

Le bilan et comptes de fonctionnement, ainsi que le rapport de gestion de l'année 2019 sont adoptés tels que présentés.

DECHARGE

La Municipalité et la commission de gestion de leur mandat.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

La syndique

La secrétaire

C. Tallichet Blanc

L. Sanchez

Préavis adopté dans séance de Municipalité du 24 août 2020.

Annexe : Rapport de la Société Fiduciaire OFICO avec commentaires sur les comptes 2019

Municipal responsable : M. Thierry Vidmer